



Date de convocation

Le 24 Février 2023

Date de publication

Le 24 Février 2023

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 12

L'an deux mil vingt-trois, le trois mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Hubert LECARPENTIER, Maire.

Etaient présents : LECARPENTIER Hubert, ROUGEOLLE Benoit, SANSON Maryline, JEANNE Laurent, BUNIAS David, BADMINGTON Stéphane, GABRIEL Fabienne, DOURLIN Aurélien, BLONDEL Sylvie, COLOMBEL Gaëtan et BOUVIER Isabelle formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : LECOURT Corinne, HUBERSON Marie-Pierre et TREHET Laurent.

Monsieur JEANNE Laurent a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art L 2121-15 du CGCT).

OBJET : 2023 - 8.1 - 16 - PROBLEME COMPORTEMENTAL D'UN ENFANT A L'ECOLE

Monsieur le Maire, expose au Conseil Municipal, les troubles du comportement sur le temps scolaire et de la cantine, d'un élève de l'école.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide que si le problème persiste, l'enfant sera exclu de la cantine, afin de profiter de la pose méridienne pour créer une coupure dans la journée de l'enfant.

En Mairie, le 31 Mars 2023

Le Maire

Hubert LECARPENTIER

